



PROCEDURE ADAPTEE
(Articles R. 2123-1 et s. du Code de la Commande Publique)

Annonce intégrale parue au Moniteur sous le n° AO-2515-0016

ORGANISME ACHETEUR :

VILLE DE BIARRITZ
Direction Juridique et Commande Publique
Avenue Edouard VII - B.P. 58 - 64202 BIARRITZ CEDEX
Tél. : 05.59.41.39.69 - E-mail : marche@biarritz.fr

OBJET DU MARCHÉ :

Accord-cadre à bons de commande pour l'achat de fournitures scolaires.

L'accord-cadre sera conclu pour une période initiale courant de sa notification jusqu'au 31 décembre 2025. Il pourra être reconduit trois fois (années 2026, 2027 et 2028).

Le montant des commandes susceptibles d'être effectuées durant chaque période variera dans les limites suivantes :

- Minimum : 20 000 € T.T.C. / Maximum : 60 000 € T.T.C.

OBTENTION DES DOSSIERS :

Le dossier doit être téléchargé à l'adresse suivante : <https://demat-ampa.fr>

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES :

Pour toute question ou demande dans le cadre de la consultation, veuillez utiliser le profil acheteur de la Ville de Biarritz : <https://demat-ampa.fr>

Une réponse vous sera apportée sur celui-ci.

CONDITIONS DE REMISE OFFRES :

La date limite de remise des candidatures est fixée au **18 avril 2025 à 16 h 00**, par voie électronique à l'adresse suivante : <https://demat-ampa.fr>

Le dépôt des candidatures doit être effectué uniquement par voie électronique via le profil acheteur (pas d'envoi par courrier ou courrier électronique).